

DOCUMENTS à TRANSMETTRE aux services concernés

La maladie professionnelle

Instances médicales (en cas de saisine)	Conseil statutaire	Paie	L'assurance statutaire (CNP Assurances)	
			Agents CNRACL	Agents IRCANTEC
- Formulaire de déclaration - Certificat médical initial - Avis médical du médecin du travail * - Expertise médicale - Arrêts de travail (le cas échéant) - Fiche de poste <i>* Saisir le médecin du travail avant de réaliser la saisine du Conseil médical</i>	- Les arrêtés de reconnaissance et de prolongation (à transmettre à la GED)	Arrêté (via pléiade)	- Déclarer la maladie professionnelle via CNP Statual - Formulaire déclaration CITIS complétée par l'agent - Certificat médical initial des lésions détaillées (cerfa n°11138*06) - certificats médicaux d'arrêt de travail (cerfa10170*07) avec date d'origine d'indiquée - arrêté de reconnaissance d'imputabilité au service - bulletin de salaire - l'enquête administrative de la collectivité - avis du Médecin du travail * - fiche de poste de l'agent ----- Au-delà de 6 mois d'arrêt de travail ou de prolongation de soins - conclusions administratives d'un médecin expert. (Expertise de suivi à la charge de la collectivité) ----- Si congé de MO à requalifier en arrêt de MP : - Les volets 1 de avis d'arrêt de travail <u>ou</u> - L'avis d'un médecin expert agréé	- Déclarer la maladie professionnelle via CNP Statual - Formulaire déclaration CIIS complétée par l'agent - certificat médical initial des lésions détaillées (cerfa n°11138*06) - certificats médicaux d'arrêt de travail (cerfa10170*07) avec date d'origine d'indiquée - arrêté de reconnaissance d'imputabilité au service - courrier de notification de prise en charge de la CPAM - l'enquête administrative de la collectivité - bulletin de salaire - décompte d'IJ de la CPAM

L'accident de travail

Instances médicales (en cas de saisine)	Conseil statutaire	Paie	L'assurance statutaire (CNP Assurances)	
			Agents CNRACL	Agents IRCANTEC
-Formulaire de déclaration -Enquête administrative en cas de doute sur les circonstances -Expertise médicale en cas de doute sur la pathologie -Certificat médical initial -Arrêts de travail (le cas échéant) -Fiche de poste	-Les arrêtés de reconnaissance et de prolongation (à transmettre à la GED)	Arrêté (via pléiade)	- Déclarer de l'AT via CNP Statual -déclaration CITIS complétée par l'agent -certificat médical initial des lésions détaillées (cerfa n°11138*06) -certificats médicaux d'arrêt de travail (cerfa10170*07) avec date d'origine d'indiquée -arrêt de reconnaissance d'imputabilité au service -bulletin de salaire -l'enquête administrative de la collectivité ----- <u>Au-delà de 6 mois d'arrêt de travail ou de prolongation des soins</u> -conclusions administratives d'un médecin expert. (Expertise de suivi à la charge de la collectivité)	- Déclarer l'AT via CNP Statual -Formulaire CITIS complétée par l'agent -certificat médical initial des lésions détaillées (cerfa n°11138*06) -certificats médicaux d'arrêt de travail (cerfa10170*07) avec date d'origine d'indiquée - courrier de notification de prise en charge la CPAM -arrêt de reconnaissance d'imputabilité au service -bulletin de salaire -décomptes d'IJ de la CPAM -l'enquête administrative de la collectivité

La maladie ordinaire

Instances médicales (en cas de saisine)	Conseil statutaire	Paie	L'assurance statutaire (CNP Assurances)	
			Agents CNRACL	Agents IRCANTEC
-Arrêts de travail -Fiche de poste -Éléments médicaux demandés au médecin traitant -Expertise médicale à la fin des droits à congé ou en l'absence d'éléments médicaux récents	-Les arrêtés (à transmettre à la GED).	- Déclarer les dates d'arrêt initial et prolongation sur Net-Paie - Arrêté (via pléiade)	- Déclarer le congé de MO via CNP Statual - certificat d'arrêt de travail (volet 2 ou 3) - bulletin de salaire ----- <u>Au-delà de 6 mois d'arrêt de travail :</u> - avis du médecin agréé	- Déclarer la MO via CNP Statual - certificat d'arrêt de travail (volet 2 ou 3) - bulletin de salaire - décompte d'IJ de la CPAM

Congé de longue maladie / Congé de longue durée

Instances médicales (en cas de saisine)	Conseil statutaire	Paie	L'assurance statutaire (CNP Assurances)	
			Agents CNRACL	Agents IRCANTEC
-Arrêts de travail -Fiche de poste -Demande écrite de l'agent et du médecin traitant - Eléments médicaux demandés au médecin traitant - Expertise médicale le cas échéant	- Les arrêts de reconnaissance et les prolongations à transmettre à la GED	Arrêté (via pléiade)	- Déclarer le congé via CNP Statual - octroi : avis du Conseil Médical - arrêté plaçant l'agent en CLM ou CLD avec signature de notification de l'agent (sinon fournir courrier d'accord de l'agent) - les avis d'arrêt de travail (volet 2 ou 3) - bulletin de salaire - si régul. de MO à ½ traitement, fournir en plus le bulletin de salaire de régularisation du plein traitement ----- - Si Prolongation : avis du médecin agréé au-delà de 6 mois.	-Non concernés

Congé de grave maladie

Instances médicales (en cas de saisine)	Conseil statutaire	Paie	L'assurance statutaire (CNP Assurances)	
			Agents CNRACL	Agent IRCANTEC
- Arrêts de travail -Fiche de poste -Demande écrite de l'agent et du médecin traitant - Eléments médicaux demandés au médecin traitant - Expertise médicale le cas échéant	- Les arrêtés de reconnaissance et les prolongations (à transmettre à la GED)	Arrêté (via pléiade)	-Non concernés	- Déclarer le congé via CNP Statual - octroi : avis du Conseil Médical - arrêté plaçant l'agent en grave maladie - les avis d'arrêt de travail (volet 2 ou 3) - bulletin de salaire - décompte d'IJ de la CPAM - si régul. de MO à ½ traitement, fournir le bulletin de salaire de régularisation du plein traitement. ----- Si Prolongation: avis du médecin agréé

La Disponibilité d'office

Instances médicales (en cas de saisine)	Conseil statutaire	Paie	L'assurance statutaire (CNP Assurances)	
			Agents CNRACL	Agents IRCANTEC
- Arrêts de travail -Fiche de poste - Eléments médicaux demandés au médecin traitant en cas de non connaissance de la pathologie -Expertise médicale le cas échéant	- les arrêtés (à transmettre à la GED)	Arrêté (via pléiade)	- Déclarer la DO via CNP Statual - avis du Conseil Médical - arrêté plaçant l'agent en DO - bulletin de salaire - courrier de la CPAM autorisant versement des indemnités de coordination	Pas de Prise en charge par l'assurance

Le Temps Partiel Thérapeutique

Instances médicales (en cas de saisine)	Conseil statutaire	Paie	L'assurance statutaire (CNP Assurances)	
			Agents CNRACL	Agents IRCANTEC
- demande de temps partiel thérapeutique de l'agent - certificat médical du médecin traitant - L'avis du médecin agréé généraliste	- Les arrêtés (à transmettre à la GED)	- Arrêté (via pléiade)	- déclarer le TPT via CNP Statual - demande de temps partiel thérapeutique de l'agent pour chaque période - certificat médical du médecin traitant - arrêté plaçant l'agent en TPT- avec dates et quotité de temps de travail - bulletin de salaire	- Pas de prise en charge par l'assurance

La maternité

Instances médicales (en cas de saisine)	Conseil statutaire	Paie	L'assurance statutaire (CNP Assurances)	
			Agents CNRACL	Agents IRCANTEC
	-les arrêtés (à transmettre à la GED)	-Arrêté (via pléiade)	- Déclarer la maternité via CNP Statual - arrêté de mise en congé maternité - certificat de grossesse avec la date présumée d'accouchement - courrier de la CPAM mentionnant les dates de congé légal - bulletin de salaire ----- - <u>si congé pathologique</u> : certificat médical prescrivant un arrêt pour état pathologique + arrêté de mise en congé pathologique ----- - <u>après la naissance</u> : extrait d'acte de naissance de l'enfant + attestation du nombre d'enfants à charge	- Déclarer la maternité via CNP Statual - arrêté de mise en congé maternité - certificat de grossesse avec la date présumée d'accouchement - courrier de la CPAM mentionnant les dates de congé légal - bulletin de salaire - décompte d'IJ de la CPAM ----- - <u>si congé pathologique</u> : certificat médical prescrivant un arrêt pour état pathologique + arrêté de mise en congé pathologique ----- - <u>après la naissance</u> : extrait d'acte de naissance de l'enfant + attestation du nombre d'enfants à charge

La paternité

Instances médicales (en cas de saisine)	Conseil statutaire	Paie	L'assurance statutaire (CNP Assurances)	
			Agents CNRACL	Agents IRCANTEC
	-les arrêtés à transmettre à la GED	Arrêté (via pléiade)	- Déclarer la paternité via CNP Statual - acte de naissance - arrêté de mise en congé paternité - bulletin de salaire - décompte de règlement de la Caisse des Dépôts et Consignations	- Déclarer la paternité via CNP Statual - acte de naissance - arrêté de mise en congé paternité - bulletin de salaire - décompte d'IJ de la CPAM